



## COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 17 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire.

**Présidence :** Mme Sonia BRAU, Maire

**Présents :** Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Joseph SAMAMA, Mme Brigitte AUBONNET, Mme Christine GOSSELIN, M. Ahmed BELKACEM, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREBAULT, Mme Jessica BULLIER, M. Vladimir BOIRE, Mme Anne BARRÉ, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Maurice IMBARD, M. Stéphane PERUCH

**Absents excusés :** M. Frédéric BUONO-BLONDEL pouvoir à Mme Isabelle GENEVELLE, M. Claude COUTON pouvoir à M. Freddy CLAIREBAULT, Mme Graziella LACROIX pouvoir à Mme Jessica BULLIER, Mme Fanny ACHART VICTOR pouvoir à Mme Sophie MARVIN, M. Olivier GALLANT pouvoir à M. Yves JOURDAN.

**Secrétaire :** M. Vladimir BOIRE

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
33	28	33

Réf : 2025/12/3 - **OBJET : Avance sur la subvention 2026 à verser au CCAS**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-1 et L.2121-29,

Considérant que dans l'attente du vote du budget primitif 2026 le CCAS doit pouvoir engager ses activités dès le mois de janvier,

Accusé de réception en préfecture  
0768217805466-20251217-202512-3-BE  
Date de réception préfecture : 29/12/2025

Considérant de ce fait qu'il convient de voter une avance sur la subvention 2026 du CCAS,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et délibéré,

## DELIBERE

**Article unique : Autorise à l'unanimité le versement d'une avance sur la subvention 2026 d'un montant de 125 000€ au Centre Communal d'Action Sociale.**

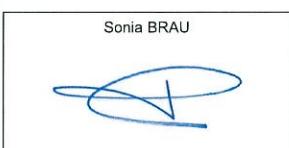
Pour extrait certifié conforme et publié en ligne le : **29 DEC. 2025**

**Sonia BRAU**

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc



**Vladimir BOIRE**

Secrétaire de séance



Signé électroniquement par :  
Vladimir BOIRE

A black ink signature of Vladimir BOIRE.

Le 22 décembre 2025